

PRÉFET DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'extension et de poursuite d'exploitation d'une carrière de calcaire et de grès à ESCALANS – lieu-dit « Sansot » présentée par la société IZCO TP

Par arrêté interpréfectoral du **14 MARS 2018**, une enquête publique sur la demande susvisée, d'une durée de 32 jours est prescrite du 3 avril au 4 mai 2018 inclus.

Au terme de la procédure, l'autorisation d'exploiter, ou le refus, pourra être adoptée par arrêté interpréfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Patrick GOMEZ, retraité de l'armée de l'air. En cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique :

- sur support papier, à la mairie d'ESCALANS. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à MONT DE MARSAN (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) sur rendez-vous aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'ESCALANS située CD 59 – 40310 ESCALANS à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie d'ESCALANS :

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| - mardi 3 avril 2018 | de 14 h à 17 h |
| - mercredi 11 avril 2018 | de 14 h à 17 h |
| - mardi 24 avril 2018 | de 14 h à 17 h |
| - vendredi 4 mai 2018 | de 15 h à 18 h. |

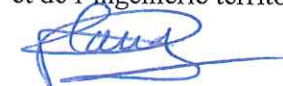
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie d'ESCALANS, à la préfecture des Landes et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à Monsieur Régis ROY, gérant et responsable carrière - Contact : Téléphone : 05.58.93.94.93 - Mail : izco-tp@orange.fr

Mont de Marsan, le

15 MARS 2018

Pour le préfet et par délégation,
Le chef du bureau du développement local
et de l'ingénierie territoriale



André PLANAS